

Se disant "victime de la RPA", une famille manifeste devant le siège de radio privée

APA, 26-01-2015 Une personne citée dans une affaire d'assassinat manifeste en famille devant la Radio Publique Africaine à Bujumbura APA-Bujumbura (Burundi) - Guillaume Harushimana cité dans l'affaire de l'assassinat de trois religieuses de la paroisse Guido Maria Confortis de Kamenge, suite aux investigations menées par la radio Publique Africaine (RPA), a manifesté lundi avec sa famille devant les locaux de cette radio, a-t-on constaté sur place (photo). Il était accompagné de son épouse, des enfants en uniforme scolaire et des sympathisants brandissant une croix en bois sur laquelle est écrit "je suis Guillaume Harushimana, victime de la RPA".

Pendant une heure, la famille Harushimana est restée devant les locaux de la RPA, sous le regard vigilant de policiers, tandis que beaucoup de curieux assistaient à la scène. Les journalistes de la RPA, quant à eux, assistaient à la scène du haut de leur immeuble. Les manifestants ont quitté les lieux sans être inquiétés, après l'intervention du Commissaire régional de la police régional Ouest. Dans une interview accordée aussitôt après, le directeur adjoint de la RPA, M. Alain Ntamagendero, a indiqué qu'il ignorait l'objectif de "cette manifestation illégale selon les informations fournies par la police". "Normalement quand une manifestation n'est pas autorisée, le premier réflexe de la police est de la disperser mais il semblait qu'elle a plutôt préféré leur encadrement. Un comportement qu'il faut déplorer de la part de la police", nous demandons de ne plus autoriser ce genre de manifestations (à l'avenir) a fait remarquer le responsable de la RPA. Il a rappelé l'emprisonnement du directeur de la RPA, Bob Rugurika, suite à ces investigations que "nous estimons crédibles tout ce qui a été dit jusqu'à présent, il n'y a pas eu de démentis du côté de qui que ce soit parmi les présumés auteurs". "Guillaume Harushimana devrait plutôt saisir la justice ou attendre le verdict du CNC (Conseil national de la Communication) devant lequel il a déposé une plainte". Le mis en cause a présenté des preuves comme quoi il n'est pas au pays les 7 et 8 septembre, date de l'assassinat des religieuses de Kamenge. Ces preuves seraient fausses d'après toujours les responsables de la RPA qui affirment avoir mené des enquêtes sur le lieu et la date de falsification de ces documents. D'après les investigations menées par la RPA, Guillaume Harushimana, responsable financier au Centre des Jeunes de Kamenge, fait partie du groupe de huit assassins présumés des sœurs de cette localité. Il est le seul civil mentionné dans cette affaire, les autres étant des hauts gradés dans la police et les services de renseignement. Cette station radio fait remarquer que les religieuses auraient été victimes d'une affaire politico-financière.